

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.R.I.A.N.E.

Société Anonyme au capital de 217.255.923,12 €
Siège Social : 36, rue de la Manufacture - 45160 OLIVET
380 268 714 R.C.S ORLEANS
(la « Société »)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 AVRIL 2026

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

III – Prise d’acte de la démission d’un Administrateur et cooptation d’un nouvel Administrateur
--

Les membres du Conseil d’Administration sont informés de la démission de Madame Flavie DELATTRE.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de coopter Monsieur Romain GALLAS, en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Flavie DELATTRE pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2031.

Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale de la Société.

Le Conseil d’Administration Prend acte de la démission de Madame Flavie DELATTRE.

Le Conseil d’Administration décide à l’unanimité de coopter Monsieur Romain GALLAS en qualité d’Administrateur.

IV – Prise d’acte de la démission d’un Administrateur et cooptation d’un nouvel Administrateur

Les membres du Conseil d’Administration sont informés de la démission de Monsieur Guillaume PERDEREAU intervenue le 27 mars 2026.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de coopter Monsieur Vincent MICHELET, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Guillaume PERDEREAU pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027.

Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale de la Société

Le Conseil d’Administration Prend acte de la démission de Monsieur Guillaume PERDEREAU.

Le Conseil d’Administration décide à l’unanimité de coopter Monsieur Vincent MICHELET en qualité d’Administrateur.

👉 V – Prise d’acte de la démission d’un Administrateur et cooptation d’un nouvel Administrateur
--

Les membres du Conseil d’Administration sont informés de la démission de Monsieur Xavier HUARD de VERNEUIL.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de coopter Monsieur Jean-Luc GITTON, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Xavier HUARD de VERNEUIL pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2027.

Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale de la Société.

Le Conseil d’Administration Prend acte de la démission de Monsieur Xavier HUARD De VERNEUIL.

Le Conseil d’Administration décide à l’unanimité de coopter Monsieur Jean-Luc GITTON en qualité d’Administrateur.

👉 VI – Prise d’acte du changement de représentant permanent d’un Administrateur
--

Le Président du Conseil d’Administration informe les membres du Conseil d’Administration du changement de représentant permanent de la SOCIETE DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATIONS POUR DEVELOPPEMENT DE L’AGRICULTURE – SOFIPAR (ci-après « **SOFIPAR** »).

Le Président du Conseil d’Administration remercie Monsieur Pierre-Arnaud PINCZON DU SEL pour son investissement.

Le Président informe les membres du Conseil de la désignation de Monsieur Alexandre PAVION en qualité de nouveau représentant permanent de SOFIPAR.

Le Conseil d’Administration prend acte du changement de représentant permanent de SOFIPAR.

.../...

Extrait certifié conforme à l’original

Le Président

